NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Grvelle, vicaire à Lille, Sainte-Catherine, est nommé aumônier des Œuvres militaires, à Lille; M. Lemaître, vicaire à Villers-Outréau, est transféré à Bellignies; M. Laine, vicaire à Dorignies, est transféré à Villers-Outréau; Mr Cheval, vicaire à Douai, Saint-Pierre, est transféré à Lille, Sainte-Catherine; M. Vallez, vicaire à Dunkerque, Saint-Eloi, est transféré à Douai, Saint-Pierre; M. Démarécaux, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Dunkerque, Saint-Eloi; M. Debril, vicaire à Lille, Saint-Vincent-de-Paul, est transféré à Hellemmes; M. Bekemans, vicaire à Rosendael, est transféré à Lille, Saint-Vincent-de-Paul; M. Poumaere, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Rosendael.

La souscription Faidherbe.— *Comité Roubaisien.*—Voici les 89e, 90e, 91e et 92e listes :

89e liste. (*Cercle du Dauphin*). — Henri Verlais, Joseph Quint, chacun 10 fr. Benjamin Prouvost, 5. Duval, 10. Henri Hazebrouck, Edouard Haimez, Henri Hoffmann, chacun 5. H. Vandebeulque, F. Dubus, H. Parent, Boudin-Petit, Guevar-Delcroix, chacun 2. Anonyme, 1. Deschodt, 5. Ad. Bernard, J. Thieffry, B. Catteau, Louis Mercier, chacun 2. P. Waeles, 1. Hazebrouck-Plateaux, Ducatteau-Lézy, chacun 5. Ed. Boudin, H. Delerue-Selosse, Ghesteinme, chacun 2. Achille Petit, 1.

Flinois-Blondeau, 2,00. Druesne (docteur), 5,00. Anonyme, 2,00. Broquet, 1,00. Gustave Hoffmann, Emile Desbonnet, chacun 3,00. Castel, Delisse, Ed. Delarra, chacun 2,00. E. Morgand, 3,00. Duhem-Merchez, 2,00. Ed. Delattre, Loucheur-Facques, chacun 5,00. Joseph Harinkouck, 2,00. Mulle-Watteau, 10,00. Aristide Faidherbe, A. Voreux, chacun 5,00. E. Chavet, Messelin, Henry Seney, chacun 2,00. L. Couteau, P. Crépin, chacun 1,00. L. Haimez, A. Jonville, chacun 2,00.

J. Cordonnier, 5 fr. Douay, 1 fr. Anonyme, J. Lefebvre, chacun 2 fr. Jules Coq, 5 fr. Louis Carrette, Ed. Vannieuwenhuyse, J. R., Jean Petit, chacun 2 fr. A. Vardamme, A. Florin, chacun 1 fr. Florin, 0,50. L. Carré, Courouble, L. Derreumaux, chacun 1 fr. V. Kiebbe, 0,50. L. Devallée, (2e versement) 10 fr. Cl. Deveugle, 5 fr. Ficquet, 5 fr. Barbotin, J. Devriendt, Henri Rammaert, Jules Verdel, chacun 2 fr. Georges Druesne, 5 fr. Laverchère, Jules Goupil, Carré-Delecluse, O. Hannotte, chacun 2 fr.

B. Hannotte, 2 fr. C. Van Herzeele, J. Carré, ch. 1. Jonville-Delcourt, H. Ducatteau-Agache, ch. 5. Pollet, 2. Loridan, 1. Eug. Carin, 2. C. Courouble, J. Planquart, ch. 1. Facques, 3. Duthy, 1. A. Neirynck, 3. Boussemart-Houzet, 2. Emile Wissand, 3. Antoine Fraignac, 5. L. Durot, A. Bodart, ch. 1. H. Jeu, F. Courrier, Emile Fraignac, F. Orélio, ch. 2. Anonyme Victor, ch. 1. E. Fievet, 5. Bon Ami Lernould, L. Ducatteau, ch. 1. Mahieu-Bossu, 2. Fourniez-Gadenne, 10 fr.

J.-B. De Groeve, 5,00. Delcourt-Fiers, 5,00. Truffaut-Bourgeois, 2,00. Dubois-Desrousseaux, 2,00. F. Vossaert, 5,00. H. Lenne, 1,00. Emille Vandenberge, 2,00. Flipo-Cousin, 5,00. A. Duthoit, 10,00. L. Segard, 2,00. C. Cordonnier, 3,00. H. Dassonville, 2,00. Th. Nuyts, 5,00. Aug. Catteau, 2,00. A. Delattre, 3,00. C. Defretin, 2,00. Camille Lagneau, 5,00. Delespierre-Leman, 1,00. J. Deregnaucourt, 1,00. Théodore Mahieu, 2,00. Hindré, 5,00. Napoléon Liénard, 10,00. Boussemart, 1,00. J. Dubois, 3,00. Pollet-Jonville, 2,00. J. Hoffmann, 5,00. E. Barbotin, Thaon, chacun 2,00.

Louis Frère Bény, J.-B. Six, A. Lamour, ch. 2 fr. F. Déregnaucourt, F. Vandecrux, Emile Baas, ch. 1. A. Jourdeuil, J.-B. Josson, R. Cliquet, 2. H. Salembier, 5. P. Hespel, 2. J. Herbaut, 1. E. Chieus, 1. C. Vrancken, 5. A. Tettelin, 2. Total 430 fr. Listes précédentes 8,568,42. Total général 8,998,42.

90e liste. — Chambre syndicale des ouvriers liseurs de Roubaix 20 fr. La société colombophile l'« Harmonie de Mouveaux » 2 fr. 40. — Total 22 fr. 40. — Listes précédentes 7998 fr. 42. — Total général 9020 fr. 82.

91e liste. — Etablissement L. Gosman. — L. Gosman, 10 fr. Mathilde Derutter, 0,10. Odile Derick, 0,10. Jules Debeuf, 0,15. Eugène Quittelier, 0,20. Palmyre Desbarbieux, 0,10. Philippe Nuyns, 0,10. François Battens, 0,25. Charles Callenaere, 0,10. Séverine Quittelier, 0,50. René Vanderenewal, 0,10. François Demey, 0,20. Laurent Demey, 0,10. Juliette Seynaeve, 0,30. Louise Dutrieu, 0,10. Modeste Isebart, 0,20. A. Farvacque, 0,25. Alfred Delhaye, 0,05. Joséphine Barbieux, 0,20. Marie Bels, 0,25. Zélia Demeuynck, 0,20.

Clémence Vanrysselberg, 0,10. Auguste Denise, Jules Uttekens, Eugène Fauvaque, V. Nottebart, chacun 0,20. Adolphine Delespaul, Hermance Dufermont, chacune 0,10. Sophie Nys, Sophie Lefebvre, chacune 0,20. Célina Nottebart, 0,10. J.-Bte Pluquet, Henri Vossaert, Adolphe Duittelier, Calixte Boury, chacun 0,20. Marie Nys, Marie Sandrap, chacune 0,15. Clémence Isebaert, Antoine Hémens, Clarisse Vanmeghem, chacun 0,20. Rosalie Farvaque, 0,25.

Henri Beuscart, 0,25. Victor Wattel, 2,00. Julienne Delhaye, 0,10. Auguste Demey, 0,25. Jules Demesmaeker, 0,20. Ange Vanoteghem, 0,15. Philippe Setaert, 0,10. Dominique Vanmieghem, Odile Seynaeve, chacun 0,20. Louis Pluquet, J.-B. Delepierre, Louis Lerouge, chacun 0,50. J.-B. Dendievel, 0,25. Jacques Vanderhœven, Emmanuel Lestarguies, Alfred Delcroix, F. Vergeylen, chacun 0,50. Meurisse Denis, Georges Monnet, Venant Dumoulin, chacun 0,25.

Joseph Decuyper, Albert Matton, Théodule Delobelle, chacun 0,10. L.-B. Liagre 0,15. H. Vanderhoven 0,25. Th. Deversin, Antoine Dubien, chacun 0,50. Constant Delettre 0,20. Corneille Delbar, Marie Boury, chacun 0,10. Jules Lefebvre 0,25.— Total 27 fr. 40. — Listes précédentes 9020 fr. 82. — Total général 9048 fr. 22.

92e liste. (Hôtel Meurillon.) --- Julien Ponette, F. Bernhast, L. Mauduit, Anonyme, Gambart, René Coëz, A. Bourgeois, C. Duthy, anonyme, id., Canet, Vanrobaeys, Anonyme, A. Clarisse, A. Lestienne, E. Deschamps, A. Devriendt, A. Tiberghien, ch. 0,50. G. Scrépel, 1.

Mlle Berthe, Deux anonymes, Ch. Masurel, quatre anonymes, ch. 0,50. Paulin Parent, 20. Henri Deschamps, 5. --- Total, 38,60. — Listes précédentes, 9,048 fr. 22. — Total général, 9,086,82.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Halluin, 30 décembre, 1889.

Monsieur le Rédacteur,

On me place sous les yeux votre compte rendu de de la séance du tribunal de simple police de Tourcoing du 26 décembre, et sans m'appesantir sur la forme peu respectueuse de l'entrefilet qui me concerne, je me bornerai à rectifier les faits :

J'ai dit à M. le juge que, en présence du peu de franchise des témoins, j'avais essayé, mais trop tard, de retirer ma plainte et que, en conséquence, je ne tenais pas à donner suite à cette affaire qui n'a d'importance que par les démêlés de famille qui l'ont amenée. Notre condamnation en correctionnelle a été prononcée sur le témoignage de deux personnes dont l'autorité est telle que tout le monde en rit à Halluin.

Encore cette condamnation loin, de nous flétrir, n'a fait que retomber lourdement sur la plaignante.

Je me plais à croire, Monsieur le Rédacteur, que vous ne refuserez pas d'insérer la présente rectification et vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

DEBIENNE-DEBAERE.
45, rue des Ecoles.

PETITE CORRESPONDANCE

F. D. — Ils suivront les prescriptions de la nouvelle loi militaire.

T. Z. — Certainement votre fils aîné peut revenir chez vous, mais s'il a un frère exempt, c'est ce dernier qui le remplacera. Quand aux démarches à faire, le bureau de recrutement de Lille vous les indiquera.

A. G., lecteur du « Journal de Roubaix ». — Nous ne répondons qu'aux lettres signées.

H. G. D. — La loi de trois ans n'empêche pas de devancer l'appel après le tirage au sort.

P. L. V. — Ecrivez au bureau de recrutement.

A. S. 2350. — Même réponse.

A. G., à Lys. — Vous devez vous faire inscrire cette année.

A. G. S. C. — Ecrivez au bureau de recrutement.

O. D. — La loi ayant des applications multiples, il est prudent pour vous de vous adresser au bureau de recrutement.

H. M. — Vous pouvez vous engager dans la ligne et dans l'artillerie à toute époque de l'année. L'engagement que vous contractez est de cinq ans, mais il est probable qu'avec la nouvelle loi militaire vous ne ferez que trois ans.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Le parquet d'Arras vient d'être informé que le cadavre d'un homme, portant plusieurs blessures à la tête, avait été trouvé sur le territoire d'Habarcq, à 100 mètres environ du village.

« Le cadavre a été reconnu pour celui du sieur Paul Sévin, menuisier à Habarcq. Le corps a été retrouvé au lieu dit le *Four à Limaçons*, par le sieur Lamourette, marchand de peaux à Avesnes-le-Comte; le cadavre portait trois blessures au visage. M. Degrémont, médecin à Habarcq, qui a examiné le corps, ne peut affirmer si la mort est due à un crime ou si elle est le résultat d'une congestion occasionnée par le froid; mais, dans ce dernier cas, le malheureux Sévin se serait tué en tombant. Il était parti de chez lui, le premier janvier à six heures du matin, pour porter à sa sœur, qui habite Arras, des lettres de nouvelle année écrites par ses enfants. Ces lettres ont été retrouvées sur lui, mais une somme de trois francs que sa femme lui avait remise avant on départ a disparu.

Sévin est entré mercredi à sept heures du matin au cabaret Petit, au hameau de la Ressée ; depuis, on a perdu sa trace. Il laisse une veuve et cinq jeunes enfants. Le parquet d'Arras est parti à Habarcq. L'autopsie du cadavre va être faite par M. Ballue, médecin-légiste, qui aura à déterminer si la mort est le résultat d'un crime ou d'un accident.

BELGIQUE

Mouscron. — Mercredi, dans l'après-midi, des voleurs se sont introduits dans le magasin de confections de M. Verriest, au Risquons-Tout, pendant leur absence, et ont enlevé diverses marchandises évaluées à environ 200 francs.

LES GRÈVES. — Voici quelle serait la situation exacte dans le bassin de Charleroi : 22.000 grévistes; seuls les hiercheurs travaillent.

La grève est complète aux puits des Pays-Bas, du Gouffre et à Châtelineau. Aux fosses Pays-de-Liège, une légère amélioration est à signaler : 110 grévistes sur 320 travaillent aux deux fosses.

Au puits de la Marine, à Jumet, il y a une légère reprise de travail : 60 ouvriers en plus que mardi. Il reste environ 580 grévistes à Jumet. Au Poirier (Montigny), 580 ouvriers travaillent aux deux puits. A Gilly, la situation prise dans l'ensemble s'est aggravée comparativement à mardi. Au Boubier, la situation est plus mauvaise : 80 ouvriers travaillent aux deux fosses sur 375. Au Carabinier il y a une légère reprise ; il reste 130 grévistes pour les deux fosses.

On nous télégraphie de Mons, le 3 janvier :

« La situation ne s'améliore guère au Borinage. En effet, on compte ce matin un millier de grévistes en plus. »

On nous télégraphie de La Louvière, 3 janvier :

« Il y a grève ce matin dans le Centre, grève même assez sensible, on compte en effet 1200 grévistes. Il y en a : à Fontaine-l'Evêque 440 ; à Forchies-la-Marche, 375; à Landelies 300. Dans les autres charbonnages, on compte de nombreux manquants.

» Tout est calme jusqu'ici.

» L'opinion générale est que la grève sera de courte durée.

» Dans le bassin de Charleroi, la situation reste stationnaire. »

Liège, 3 janvier. — Une légère amélioration s'est produite dans la situation des grèves des charbonnages. Dans le bassin de Seraing, le nombre des grévistes a diminué.

Dans les houillères de la rive gauche de la Meuse, le travail est complet.

Un mariage influenzé. — Bien malencontreux, ce cas subit d'*influenza* : un grand mariage, l'autre jour, à l'Hôtel-de-Ville de Liège. La mariée et le marié venaient de faire leur entrée dans la salle des Mariages. Soudain le futur époux chancelle. On s'empresse : c'était l'*influenza* qui le frappait et c'est à grand'peine qu'il put répondre le *oui* sacramentel, soutenu par ses témoins.

Le pauvre homme a dû s'aliter au lieu d'assister au banquet d'hyménée.

Trois enfants noyés à Neuve-Eglise. — Dans la soirée de jeudi, des enfants s'amusaient à glisser sur le vivier de la ferme occupée par M. Beugle, cultivateur, près le hameau du Romarin, à Neuve-Eglise, lorsque tout à coup la glace se rompit et trois des enfants disparurent dans le gouffre.

On n'a pu les retirer que lorsque déjà ils avaient cessé de vivre.

Cet accident a causé une vive émotion dans la commune.

Une dépêche du roi des belges. — Le roi des Belges a adressé la dépêche suivante au lord mayor de Londres — sir Henry Isaacs — en réponse à un télégramme de ce dernier à propos de l'incendie de Laeken.

« Je remercie beaucoup Votre Seigneurie de sa dépêche d'hier, m'exprimant sa sympathie et celle des habitants de Londres au sujet de la destruction du château de Laeken, où j'ai eu plus d'une fois l'occasion de recevoir plusieurs de vos prédécesseurs.

» La reine des Belges et moi-même avons été profondément attristés en apprenant la nouvelle de l'incendie de Forestgate et la mort de vingt-six personnes. Nous déplorons amèrement la mort de tant de pauvres jeunes gens, et nous plaignons leurs parents qui ont été plongés dans la douleur par cette terrible catastrophe. — LÉOPOLD. »

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 3 janvier.* — Clémence Verschelden, rue des Anges, 58. — Marie Desutter, rue des Vélocipèdes, cour Deffves, 8. — Bernadette Noé, rue Vallon, 11. — Françoise Calleens, rue Wagram, 11. — Gaston Callewaert, rue Sébastopol, 32. — Prudence Deborgher, rue du Tilleul, cour Ghestem, 8. — Paul Deledique, rue d'Oran, 32. — Jeanne Moreau, rue Plutarque, cour Conteaux, 4. — Maria Houdin, rue de la Poterie, 31 — Claire Vandenborre, rue du Tilleul, maison Debodenance. — *Déclaration de décès du 3 janvier.* — Alfred Sobrie, 5 mois, rue de la Longue-Chemise, cour Ferret, 27. — Vital Browaeys, 74 ans, maître teinturier, rue du Moulin, 53. — Louis Thierry, 55 ans, apprêteur, angle des rues Saint-Jean et des Filatures. — Julien Brunceel, 26 ans, rue de la Chaussée, 10. — Ursule Cardon, 69 ans, rue de la Barbe d'Or, 49.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 3 janvier.* — Aimée Fauchon, au Blanc-Seau. — Moïse Delesalle, rue des Phalempins. — *Déclarations de décès du 3 janvier.* — Félix Burette, 2 mois, Pont-de-Neuville. — Florentin Wagnon, 77 ans, sans profession, rue de Lille. — Amélie Lecoutre, 5 ans, rue de l'Espierre. — Arthur Chombeau, 1 mois, rue de la Latte. — Henri Duchatel, 2 jours, Pont-de-Neuville. — Virginie Mollet, 58 ans, sans profession, Pont de Neuville. — Louis Delchambre, 69 ans, sans profession, rue Winoc-Choqueel. — Victor Michaux, 30 ans, tisserand, rue de Menin. — François Favorel, 82 ans, sans profession, Hospice. — Jean Decopman, 79 ans, sans profession, Hospice. Rosine Desalmon, 68 ans, sans profession, Hospice. — Claudia Demouveaux, 2 ans, rue de la Potente.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille de Mme veuve Léon CLERC qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Georges CLERC, manufacturier à Tourcoing, décédé à Lille, le 2 janvier 1890, à l'âge de 27 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le dimanche 5 dudit mois, à midi, en l'église Saint-Michel, à Lille. Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jeanne-d'Arc, 21, à 11 heures 3/4. — Des Messes seront célébrées dans ladite église, le mercredi 15 janvier, pendant toute la matinée, et un Obit solennel sera chanté le même jour, à 11 heures (des Laudes à 10 heures 1/2). 21059—42707

Les amis et connaissances de la famille THIERRY-BROCVIELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis THIERRY, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1890, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 5 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, angle des rues Saint-Jean et des Filatures.

Les amis et connaissances de la famille TIBERGHIEN-COX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Hector-Louis-Joseph TIBERGHIEN, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1890, dans sa 5e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 5 janvier, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le samedi 4 janvier, à 4 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 6 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 11.

Les amis et connaissances de la famille BROWAEYS-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Fidèle BROWAEYS, teinturier, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1890, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 5 courant, à 3 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 6 dudit mois, à 9 heures 1/4, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le samedi 4 janvier, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin de Roubaix, 53.

Les amis et connaissances de la famille COUCKE-DUQUESNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis COUCKE, architecte, veuf de Dame Clémence DUQUESNOY, décédé à Wattrelos, le 1er janvier 1890, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 6 courant, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 10 février 1890, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille MALFAIT-VANDERSTRAETEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Louise VANDERSTRAETEN, veuve de M. Jean-Joseph MALFAIT, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1890, à l'âge de soixante-quatre ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 7 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 6, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 35.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Stéphanie LEPERS, épouse de M. Amand DELAHAYE, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1888, à l'âge de soixante-trois ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Henri-Joseph CATTEAU, veuf en premières noces de Dame Marie DEBUCHY, époux de Dame Adèle VANHAESEBROUCK, décédé à Roubaix, le 6 janvier 1889, dans sa 40e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie VANDENDORPE, au Noviciat des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, pieusement décédée à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), le 3 décembre 1889, à l'âge de 19 ans et 7 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Marie JONART, veuve de M. Joseph-Philippe GILLIS, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1889, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos des âmes : de M. Charles-Louis VAMMIENNE, décédé à Roubaix, dans sa 46e année, administré des Sacrements; de Dame Catherine PONTHIEU, veuve en premières noces de M. Charles VAMMIENNE, épouse de M. Jean-Baptiste VERGOTTE, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1887, à l'âge de 71 ans et 1 mois, administrée des Sacrements, et de Mademoiselle Apolline VERGOTTE, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1857, à l'âge de 26 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Catherine-Rose CUVELIER, épouse de M. Jules DELPORTE, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1889, à l'âge de 67 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 21064d

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joséphe HER, veuve de M. Eloy DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 15 juillet 1888, dans sa 82e année, administrée des Sacrements, et à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Maria-Joseph RAQUET, décédée à Roubaix, le 3 février 1889, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DEHOUCK, membre du Tiers-Ordre et de la Confrérie du Saint-Sacrement, veuf de Dame Amélie LAHAYE, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1889, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 8 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Hortense-Jeanne-Léonie-Joséphine VINCHON, épouse de M. Richard DESROUSSEAUX, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1889, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 9 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme du T.-C. FRÈRE FRÉDÉRIC, ancien Directeur de l'Ecole Notre-Dame, pieusement décédé à Roubaix, le 6 janvier 1889, dans sa 62e année, muni des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

Quatre-vingts maris empoisonnés

Une horrible affaire, dont les fastes judiciaires n'offrent aucun exemple, va être jugée prochainement devant le cour d'assises de Grossbecsberck (Hongrie).

Quatre-vingts femmes sont accusées d'avoir empoisonné leurs maris.

Ces femmes, du village de Mebencze, auraient obtenu le poison par deux mégères mortes pendant l'instruction, qui se livraient au commerce des toxiques.

Cette série de crimes épouvantables remonte à plusieurs années; le parquet n'a pu faire exhumer que dix-huit cadavres, bien que le nombre des victimes dépassât quatre-vingts.

Ces forfaits horribles ont été découverts par une nommée Draza-Kukin, qui prise de remords elle-même, est venue se livrer à la justice.

Elles n'y vont pas de main morte les Hongroises !

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le commerce de la Belgique en 1888

Voici une analyse du rapport officiel sur le commerce de la Belgique en 1888 :

« Les résultats généraux du mouvement commercial entre la Belgique et les pays étrangers pendant l'année 1888, sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

» Les importations et les exportations (commerce général) réunies sont de 5 milliards 887 millions 300 mille francs. Ce chiffre dépasse de 265,400,000 ou 5 0/0 celui de l'année 1887.

»Les marchandises arrivées en Belgique, c'est-à-dire les importations pour la consommation, pour le transit direct et pour l'entrepôt, sont comprises dans le chiffre de 5,887,300,000 pour 3,087,300,000 francs. C'est une augmentation de 180,700,000 fr. ou 6 0/0 sur le chiffre des importations de l'année 1887.

»Le commerce général à l'exportation (marchandises belges et étrangères réunies s'élève à 2,800,000,000 fr. soit une augmentation de 84,700,000 ou 3 0/0 comparativement à 1887.

» Quant aux produits étrangers que la Belgique a reçus pour sa propre consommation et les produits provenant de son sol et de son industrie qu'elle a envoyés à l'étranger pendant l'année 1888, ils s'élèvent à une valeur de 2,778,100,000; ce chiffre présente une plus-value de 105,600,000 fr. ou 4 0/0 sur celui de l'année 1887.

»La valeur totale des marchandises étrangères mises en consommation est de fr. 1,531,400,000, pour l'année 1887, cette valeur était de 1,431,900,000 fr. L'année 1888 accuse donc une augmentation de 102,500,000 fr., ou 7 0/0.

» La valeur des produits belges exportés s'élève à 1,243,700,000 fr., soit une différence en plus de 3,100,000 avec les résultats de 1887.

» Les chiffres du commerce général peuvent être considérés comme satisfaisants, d'autant plus que l'année 1887 avait déjà donné une assez forte augmentation sur l'année 1886.

En ce qui concerne le commerce spécial, il aurait pu fournir de meilleurs résultats. Les importations se sont accrues de 7 0/0 provenant surtout des grains et de quelques matières premières.

» En 1888 les récoltes n'ont généralement pas réussi et la Belgique a dû recourir à l'étranger pour combler le déficit de ses approvisionnements. Quant aux exportations, elles sont restées stationnaires. Mais cela ne veut pas dire que les affaires avec l'étranger ont souffert en 1888. Le mouvement de reprise commerciale commencé en 1887, continué avec une certaine lenteur en 1888, s'est consolidé en 1889. Les industries belges ont généralement été assez bien occupées en 1888, les chemins de fer et les établissements financiers n'ont pas eu trop à se ploindre des résultats obtenus pendant cette année.

» Entrons dans quelques détails sur ces données générales. A l'importation, la France occupe le premier rang avec 289,010,000 fr. en 1888, puis viennent les Pays-Bas (216 millions 416,000), l'Angleterre (182,557,000), le Zollverein (168,944,000), la Russie (149,783,000), etc. A l'exportation il y a d'abord la France avec 342,681,000 fr., puis viennent l'Angleterre (256,102,000), le Zollverein (200,428,000), les Pays-Bas (172 millions 020,000), les Etats-Unis d'Amérique (52,203,000), etc.

» On voit que la France occupe le premier rang tant à l'importation qu'à l'exportation dans le commerce spécial de la Belgique.

» Si nous examinons maintenant le commerce par espèce de marchandises, nous constatons qu'en 1888 les importations belges (commerce spécial), en matières textiles brutes, se sont élevées à 186,782,000 francs.

» La Belgique a envoyé en échange à l'étranger, en 1888 (commerce spécial) : matières textiles brutes (79,185,000 francs), fils de lin ou d'autres filaments végétaux (75,084,000 fr.), fils de laine, poils de chèvre, etc. (55,677,000 fr.)»

Laines

Buenos-Ayres, 2 janvier.

Agio sur l'or : 232 ./. 0/0.

Le Havre, 4 janvier, 9 h. 45 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 550 balles Buenos-Ayres.

Expédition directe : 393 balles Buenos-Ayres.

Ventes : Nulles.

Stock : 962 b. Buenos-Ayres ; .. b. M.-V. et B.-Orient. ; 65 b. Chili : 43 b. Pérou ; 40 b. Algérie ; 256 b. Espagne ; .. b. Salonique ; ... b. Smyrne : .. b. Bombay ; 114 b. Levant ; 31 b. des Indes ; 1.135 b. Russie ; 23 b. Tunisie ; 25 b. Rio-Janeiro et 290 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 225 balles, de 180 à 184. Le marché est soutenu, avec acheteurs sans vendeurs.

Anvers, 4 janvier.

En disponible, il a été traité 29 balles La Plata.

Le Havre, 2 janvier.

(*Avis mensuel de MM. G. Asselin et A. Douay*)

Importations du mois : 2,547 balles.

Débouchés : ventes, 1.004 b.; expéditions, 925. Ensemble 1,939 b.

Stock ce jour : 1,723 balles, dont 962 b. Plata, contre 13,265 b., dont 3,845 b. Plata à pareille époque 1888.

Les affaires, malgré l'approche du jour de l'an, ont encore été assez actives pendant le mois écoulé.

En Buenos-Ayres de la nouvelle tonte, il a été traité deux genres bien différents; d'abord un bloc de 129 balles Saxe à 2e, de la bergerie Espartillar, belle laine nerveuse et bien poussée, propre de mèche avec qq. chardons, et ensuite un lot de 21 balles mérinos à deuxième de bonne qualité courante avec qq. graines et mélangé de parties courtes et boutées.

Les Montevideo de la nouvelle campagne ont eu le placement d'une partie de 52 balles à prix réservé ; ces laines étaient de bonne nature, propres et assez légères, mais manquant un peu de hauteur.

En Chili, nous avons eu 656 balles d'arrivages, toutes laines de la nouvelle campagne, dont la sortie fait bien augurer du nouveau produit. La demande a été très active et 594 balles ont pu être réalisées, nous laissant avec un stock complètement insuffisant.

Les prix, comparés à fin novembre, sont très fermes pour les Plata et en hausse de 10 centimes pour les Chili.

Marché à terme. — Type 1 Buenos-Ayres bonne courante, Rendement 36 0/0.

Peu d'affaires. Les cours, après une baisse ayant atteint 5 à 6 fr. vers le milieu du mois, sont aujourd'hui en reprise et clôturent de 2 à 3 fr. seulement au-dessous de fin novembre. Les cours du décembre, poussés par le découvert, ont atteint la cote de 195, et le prix de 210 a même été pratiqué pour petite quantité.

Les ventes s'élèvent à 3,800 balles.

Lin, Jute et Chanvre

Belfast, 30 décembre. — *Toiles :* Très peu d'affaires depuis le dernier avis comme d'habitude à cette période de l'année. Les stocks ne sont pas importants ; prix fermes.

Fils : Par suite des fêtes, peu ou pas d'affaires cette semaine. Les stocks sont partout modérés et les prix sans changement.

Riga, 28 décembre.

Lins. — Avec des ventes assez importantes à rs 29 par berk, pour marque Couronne, prix qui a seulement été payé pour des parties vendues précédemment à livrer ; sur les marchés étrangers il ne règne pas de demande, de sorte qu'il y a peu de disposition à faire de nouvelles affaires.

Avis intéressant le commerce des tissus

M. Elie Weill, 28, rue de la Victoire, achète les articles garnitures, etc.

MM. Warburg et Cie, 49, rue d'Hauteville, achète les tissus et a un acheteur en articles garnitures.

M. Meiffre, 3, cité Magenta, achète les articles fantaisie pour enfants, tissus, etc.

M. Armand Dreyfus, 51, rue Meslay, reçoit les draperies pour costumes d'hommes.

L'ÉLEVAGE DU MOUTON

dans la République Argentine. — Ses origines

Nous continuons l'article sur l'élevage du mouton dans la République Argentine :

La viande et le suif de mouton ne furent pas considérés comme articles de commerce jusqu'au XIXe siècle. L'alimentation publique de la colonie continua à se composer de viande d'animaux bovins dont le nombre de têtes se montait en 1780 à six millions et encore faut-il compter en plus la quantité réellement effrayante de bêtes abattues. Buenos-Ayres n'avait pas de marché alors et la municipalité annonçait en place publique par la voix d'un indien esclave à son service, les ventes à la criée de la quantité de viande consommée annuellement par la ville.

Ces sortes de hérauts exigeaient toujours de la viande de bœuf, mais le 2 janvier 1608 la municipalité résolut d'introduire pour la première fois le mouton dans l'alimentation publique; elle fixa deux jours de la semaine où les habitants se nourriraient de mouton et elle obligea le crieur de la boucherie Don Antonio Fernandez Barrios à se conformer a cet arrêt.

Le prix était très élevé. Deux piastres de roi pour la viande : le cuir et le suif appartenaient au fournisseur. L'acte du Cobildo fixa le prix.

Le mouvement commercial de la viande de bœuf domina celui des autres produits jusqu'au milieu du siècle actuel.

Cependant les timides exportations des deux siècles précédents avaient amené l'appréciation de nos laines et leur propagation sur les marchés européens.

En 1774, le célèbre économiste espagnol Compomanes, dit le général Mitre, appelait l'attention sur les laines de Buenos-Ayres qu'il signalait comme les seules qui pouvaient en longueur faire la concurrence aux anglaises: il conseillait qu'on les introduisît dans les manufactures espagnoles pour leur donner la perfection des laines d'Angleterre.

Six ans plus tard, en 1790, le roi recevait le rapport de la vice royauté de Buenos-Ayres dont était alors chargé le marquis de Loreto, Don Nicolas de Arredondo. Il fut le premier gouverneur colonial qui entrevit l'importance future de l'élevage du mouton dans le Rio de la Plata.

Il consacra à cette question tout un chapitre de son rapport dans lequel on lit: Des moutons dits de Castille qui ne sont pas utilisables comme ceux du pays, on tond la laine, on la lave et on l'embarque pour l'Espagne. l'encouragement à cette entreprise ne peut se développer que si les navires sont en grande abondance et si d'autres moyens de transport plus commodes peuvent être employés; heureusement que les exportations ne se bornent pas à un seul article, parce qu'elles peuvent se remplacer dans les choses en modifiant les moyens, et il parait que, en Espagne, bien que les envois augmentent considérablement.

On accommode spécialement ces laines si elles arrivèrent dans de meilleures conditions et que les troupeaux ne paissent pas dans des champs si pleins de chardons et que enfin on ne tonde pas les brebis sans séparer ensuite les différentes classes de laine.

Je crois que l'on doit encourager aussi cette production, on consomme beaucoup de viande et en certains cas il serait déplorable que l'on dût se passer d'elle; au cas où l'espèce bovine serait attaquée d'une maladie contagieuse, les moutons sont en ce moment en trop petit nombre pour la remplacer; en cas de stérilité certaines espèces souffrent moins que d'autres et le plus sûr est de la prévenir par tous les moyens qui la rendent plus supportable et en dernier lieu, quand on mangera cette viande plus souvent en plus grande quantité la race bovine s'annihilera d'autant moins, attendu que les animaux tués pour la consommation sont ceux qui devaient augmenter les produits en se multipliant, et il faut remarquer que, en certaines occasions, le mouton est plus approprié à l'alimentation que le bœuf quand il n'est pas possible de profiter de ce dernier tout entier.

Nos moutons portaient alors un type de laine pareille à celle du métis l'incoln actuel longue plus plate et plus résistante aujourd'hui même il existe à l'intérieur et le long du littoral des milliers de ces brebis de la race coloniale qui servit de base de raffinement de nos troupeaux et qui est connue vulgairement sous le nom de race de brebis pampas.

Ces dernières procédaient, comme on la démontré, de la brebis espagnole de race mérinos mais abandonnées sur un théâtre nouveau à l'évolution naturelle des choses, leur squelette et leur laine dégénérèrent jusqu'à produire le type indigène qui porte le nom de Pampa au corps long et étroit, aux pattes fines longues et dépourvues de poils.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 janvier. — Le marché continue à être très ferme et la liquidation des valeurs se passe dans de très bonnes conditions. Les reports sont à des taux des plus modérés et les acheteurs peuvent continuer leurs positions sans faire de gros sacrifices.

L'argent est du reste abondant, on en a eu la preuve hier en voyant que la Banque de France n'imitait pas l'exemple de la Banque d'Angleterre.

Le 3 0/0 est à 87,85. Les valeurs sont mieux tenues aujourd'hui qu'hier et se ressentent du bon marché du prix des reports. Le Crédit Foncier est à 1325. La Banque de Paris à 805, le Crédit Lyonnais est à 692,50 et la société générale à 457,50. Les fonds étrangers profitent de la bonne tenue générale du marché, l'Italien est à 95,55, le Turc reprend à 17,70. L'Extérieure vaut 73 5/8 et le Hongrois 88 1/4.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix. Officier d'Ac. (2e année). — Dimanche 5 janvier 1889. — Bureaux à 5 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 0/0. — LA MASCOTTE, opéra-comique en 3 actes, musique d'Edmond Audran. JEAN LE COCHER, dit le MONTAGNARD, drame en 6 actes.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Bequet. — Dimanche 5 janvier 1890. — Bureaux à 5 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 0/0. — Billets de la tombola du Pied de Mouton. Le mouton vivant; chaque dame assistant à la représentation recevra au contrôle en échange de son ticket un numéro participant au tirage. — Avec le concours de : LES OMER'S, clowns ; Mlle Suzanne d'Orange, 1er sujet du théâtre du Châtelet ; Mlle Lecerf, 1re danseuse étoile et toute le corps de ballet et la troupe du Théâtre de Roubaix.— Deux grands ouvrages réunis, pièces à grand spectacle. Dernière repres. de : LE PIED DE MOUTON, grande-féerie en trois actes et 18 tableaux, par Cogniard frères et Crémieux. — Quatre grands ballets. Deux grandes pantomimes. Grand défilé des Arts (300 personnes). — 2e représentation de : LA TOUR DE LONDRES, drame en 5 actes, par MM. Eugène Nus, Alphonse Brot. — Le spectacle commençant à 6 heures précises et les entr'actes étant de courte durée, sera terminé avant minuit. — Ordre du spectacle : 1° La Tour de Londres ; 2° à 8 h., Le Pied de Mouton. — Prix des places ordinaire. Billets d'avance chez MM. Vyttenhove et Bellot, cafetiers du théâtre ; J. D'hondt, cafetier, r. Archimède, et au contrôle de 11 h. à 4 heures sans augmentation.

BIBLIOGRAPHIE

Les dissentiments qui ont éclaté au sein de la société des artistes continuent à faire l'objet des commentaires les plus divers. Aussi verra-t-on avec infiniment de curiosité la très amusante page de croquis d'après nature que l'**Univers Illustré** consacre à la fameuse séance, dans son numéro du 4 janvier, qui contient également nombre de jolies gravures d'art et d'actualité.

M. E. GLASSON, l'éminent jurisconsulte, membre de l'Institut, vient de publier une étude très importante sur la *Cassation* depuis ses origines jusqu'à nos jours, dans la **215e** livraison de la **Grande Encyclopédie**. — On trouvera dans cet intéressant recueil des détails très précis sur le *Cabinet noir*, dont toute la presse vient de parler au sujet de la mort de M. Vandal, le directeur des postes de l'Empire.

Une livraison-spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste. H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

40 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de gorge; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies. 20787

A. BOUTRY, ENTREPR
36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

Dans toutes les grandes villes, les eaux destinées à l'alimentation publique, contaminées par des infiltrations de toutes sortes, charrient des quantités de germes malfaisants. C'est pourquoi nous conseillons à nos lecteurs et abonnés de faire usage de notre source « Les Célestins » de Vals prime du journal. Envoi de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du journal. Port en sus.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

PILULES GICQUEL
Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Etourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1f 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.
21051

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.: soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS » à 4 fr. fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois, épicier; Desfontaine, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 20550

Traitement des Affections de Poitrine.
Sirop et Pâte Pectorale
de PIERRE LAMOUROUX
ENTREPOT GÉNÉRAL : 45, rue Vauvilliers, PARIS
DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
22733

MARCHÉS A TERME

Cours du 4 Janvier 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — Type sopra irréductible — Cours de la veille	Type sopra irréductible — Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Qualité peigné courant 2 — Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Français A — Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Français G — Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Allemands B — Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Allemands M — Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.32 ½	6.32 ½	6.10 »	6.12 ½	6.00 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.30 »	6.27 ½	6.55 »	6.55 »
Février	.... »	.... »	6.22 ½	6.22 ½	5.95 »	6.00 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.22 ½	6.22 ½	6.55 »	6.55 »
Mars	6.47 ½	6.47 ½	6.20 »	6.20 »	5.93 »	5.90 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.20 »	6.20 »	6.45 »	6.45 »
Avril	.... »	.... »	6.17 ½	6.17 ½	5.90 »	5.95 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.45 »	6.45 »	6.45 »	6.45 »
Mai	.... »	.... »	6.17 ½	6.17 ½	5.85 »	5.85 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	6.15 »	6.15 »	6.42 ½	6.42 ½
Juin	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	6.40 »	6.40 »
Juillet	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	6.40 »	6.40 »
Août	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	6.40 »	6.40 »
Septembre	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	6.40 »	6.40 »
Octobre	.... »	.... »	6.15 »	6.12 ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	6.05 »	6.05 »	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LAINES PEIGNÉES — LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE A (Peigné Buenos-Ayres correspondant au type B d'Anvers) — Cours de la veille (marcks)	Type A — Cours du jour (marcks)	TYPE B (Peigné Buenos-Ayres correspondant au type M d'Anvers) — Cours de la veille (marcks)	Type B — Cours du jour (marcks)	LAINES BRUTES — ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE I (Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	Cours de la veille — de 4 h. 1/2	Cours du jour — de 11 h. 1/2	Cours du jour — de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres prima bonne courante 36 0/0 — Cours de la veille — matin	Cours de la veille — soir	Cours du jour — matin	Cours du jour — soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres prima courante 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	5 12 ½	5 12 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	185 »	186 »	185 »	185 »	176 »	176 »
Février	5 12 ½	5 12 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	183 »	184 »	184 »	184 »	175 »	175 »
Mars	5.07 ½	5 07 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 ½	182 ½	182 ½	182 ½	174 »	174 »
Avril	5.07 ½	5 07 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	182 ½	182 ½	182 ½	... »	... »
Mai	5 07 ½	5 07 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	182 »	182 »	182 »	... »	... »
Juin	5 07 ½	5 07 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	181 »	182 »	182 »	182 »	... »	... »
Juillet	5 07 ½	5 07 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	181 »	181 »	181 »	... »	... »
Août	5 07 ½	5.05 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	181 »	181 »	181 »	... »	... »
Septembre	5 07 ½	5 05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	181 »	181 »	181 »	... »	... »
Octobre	.... »	5 05 »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	181 »	181 »	181 »	... »	... »
Novembre	.... »	.... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	180 »	181 »	181 »	181 »	... »	... »
Décembre	.... »	.... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »